

Fiche de procédure

Informations de base					
DEA - Procédure d'acte délégué		2024/2589(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur		
Détermination du montant des redevances de supervision à percevoir par le superviseur principal auprès des prestataires tiers critiques de services TIC et des modalités de paiement de ces redevances					
Sujet					
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières					
2.50.04 Banques et crédit					
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes					
2.50.10 Surveillance financière					
3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques					
Portail de documentation					
Document de base non législatif		C(2024)00902	22/02/2024	EC	